

CERTIFICAT BPD

Nous confirmons

que l'entreprise **IMCD Switzerland AG, Hufgasse 10, 8008 Zürich, Suisse**, est autorisée à distribuer des principes actifs pharmaceutiques (sans stockage);

que l'entreprise se conforme aux règles applicables en Suisse de bonne pratique applicables à la distribution pour les principes actifs (BPD), règles qui correspondent aux exigences des BPF européennes Partie II (Basic Requirements for Active Substances used as Starting Materials) ainsi que des Lignes directrices concernant les bonnes pratiques de distribution en gros de médicaments à usage humain (2013/C 343/01) de la Commission Européenne;

que l'entreprise est sujette à inspections périodiques par les autorités compétentes (fréquence des inspections de routine : tous les 4 ans, pour le type d'activités autorisées) et que la dernière inspection de base en date a été faite le **20 juin 2017**;

que les exigences concernant la distribution de principes actifs pharmaceutiques pour l'exportation sont équivalentes à celles valables pour les principes actifs pharmaceutiques commercialisés en Suisse.

Berne, 25 juillet 2017
No. 17-1295

Swissmedic
Institut suisse des produits
thérapeutiques



Dr. Alfred Ryf

